

Conduite de voiturette : règles de circulation, prévention et gestion des accidents

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux ouvriers(ères) d'ESAT/EA de savoir se positionner correctement sur la chaussée lors de leurs déplacements professionnels ou personnels en voiturette.
- ▶ Les préparer à la gestion des priorités en cas d'incidents ou d'accidents (pannes, collisions...).
- ▶ Les sensibiliser aux répercussions éventuelles des situations et comportements à risques (consommation d'alcool, défaut d'entretien...).

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Études de cas, apports théoriques, législatifs, mises en situation, vidéo

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Ouvriers(ières) d'ESAT/EA / La maîtrise de la lecture et de l'écriture est facilitante pour ce stage

Animation : Intervenant éducatif

Nombre de participants : 6 personnes maxi

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2024*

- ▶ Les notions fondamentales du code de la route
- ▶ Le risque routier et les accidents de trajet :
- chargement, alcool, vitesse...
- ▶ Comment se positionner sur la chaussée ?
- ▶ Les points clefs indispensables à étudier lors de l'achat d'une voiturette
- ▶ Les papiers obligatoires et leur utilisation
- ▶ Que faire en cas de panne ou d'accident :
- sécuriser, alerter... ?
- ▶ Entretien son véhicule

